

ACIR - Licences randonnées pédestres : tarifs pour la saison 2024/2025 :

Type de licence	Part licence	Part assurance	Prix total licence	Cotisation Club	Total
IS (Individuelle sans assurance)	28 €		28 €		
IR (Individuelle avec Responsabilité Civile)		0,70 €	28,70 €		
IRA (Individuelle avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels)		2,85 €	30,85 €	8,00 €	38,85 €
IMPN (Individuelle Multiloisirs Pleine Nature)		14,90 €	42,90 €		
IComités (Individuelle Comités avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels)	37 €	2,85 €	39,85 €		
Jeune (RC + AC)	11,15 €	2,85 €	14 €		
Compétition (RC + AC)	53,15 €	2,85 €	56 €		
Extension compétition à une licence IRA*			25,15 €		
Extension compétition à une licence IMPN *			25,15 €		
IR FFSA (Double licence avec Fédération Sports Adaptés - Responsabilité Civile)	7,70 €	0,70 €	8,40 €		
IR FFH (Double licence avec Fédération Handisport - Responsabilité Civile)	7,70 €	0,70 €	8,40 €		
FS (Familiale sans assurance)	56 €		56 €		
FR (Familiale avec Responsabilité Civile)		0,95 €	56,95 €		
FRA (Familiale avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels)		5,50 €	61,50 €	8,00 €	69,50 €
FMPN (Familiale Multiloisirs Pleine Nature)		29,60 €	85,60 €		

* Pour obtenir une extension compétition, il est nécessaire d'être titulaire d'une licence IRA ou IMPN de la saison en cours.